



## LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Prestations de proximité et de qualité

### La Ville obtient des engagements de la Poste

**La rencontre organisée le 20 décembre entre la Poste et la Ville a permis d'éclaircir l'avenir des offices postaux sur le territoire communal. Au terme de cet entretien, la Ville a reçu la garantie que la population pourra toujours continuer de bénéficier de prestations de proximité et de qualité. Les discussions ont porté sur l'évolution dans la manière de délivrer les prestations postales dans les quartiers de Serrières et de La Coudre.**

Le Conseil communal, à travers la Direction de l'économie, a demandé à rencontrer La Poste pour être informé de l'évolution envisagée par cette dernière concernant les offices postaux sur le territoire communal. A cette occasion, des informations ont été transmises sur l'évolution nationale des offices postaux ainsi que sur les exigences financières auxquelles La Poste doit répondre dans le cadre du mandat imposé par le Conseil fédéral.

Concernant le territoire communal, des garanties ont été données quant au maintien de prestations postales de proximité dans les quartiers de la ville de Neuchâtel. Si La Poste a bel et bien l'intention de faire évoluer les offices de postes de Serrières et de la Coudre en agence postales, l'objectif est clairement de veiller à un ancrage durable de ces agences dans le tissu commercial et économique des quartiers concernés. Les responsables de la régie fédérale ont formellement garanti que la population pourra toujours continuer de bénéficier de prestations postales de qualité. En clair, c'est bel et bien le maintien de la présence de La Poste qui est visé ; pour y parvenir, cette dernière prévoit de faire évoluer la manière dont ses prestations seront délivrées dans les quartiers concernés.

La direction de l'économie veillera évidemment attentivement à ce que les meilleures solutions soient apportées afin que la population bénéficie véritablement de prestations de qualité en matière postale. Dans cette optique, une rencontre tripartite a également été fixée en janvier 2016 avec les représentants du *comité citoyens pour la défense des offices postaux*. La Poste pourra ainsi les informer et les intégrer directement aux réflexions afin de relayer les attentes et les besoins de la population des quartiers concernés.

La Ville souhaite que cette évolution, décidée par La Poste au plan national, se fasse dans un esprit de coopération constructif et de dialogue, dans le but de trouver les meilleures solutions pour les habitantes et habitants de Neuchâtel.

Neuchâtel, le 23 décembre 2015

Direction de l'économie